

**PROCES-VERBAL N° 2**  
**COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI**  
**Réunion du lundi 04 Décembre 2006 (Conférence Téléphonique)**

**Présents :**

Jean-Charles BADIN	Président de la CCEE
Brigitte GEILER	Secrétaire de la CCEE
Jean MARTIN	Membre de la CCEE
Brigitte TROUILLET	Membre de la CCEE

**Assistent :**

Pierre LABORIE	Directeur des Formations
Jean-Marie SCHMITT	Directeur Technique National Adjoint

**Excusé :**

André PATIN	Membre de la CCEE
-------------	-------------------



## 1/ COLLOQUES

### a) Colloque BABY MINI VOLLEY

Jean-Charles BADIN annonce que le 2<sup>ème</sup> Colloque BABY MINI VOLLEY aura lieu soit le 12 et 13 mai 2007 ou le 19 et 20 mai 2007 à la Ligue des Flandres. La ville du TOUQUET devrait recevoir le colloque. Les dates vous seront confirmées ultérieurement.

### b) Colloque FIVB

La FIVB organise un Colloque au CANADA, le 23 Juin 2007, Jean-Charles BADIN propose d'envoyer une délégation composée de 4 personnes.

## 2/ DEPVV ET DECFCP

Pierre LABORIE a remis à jour les documents de la Formation qui sont consultables sur le site internet fédéral.

Les V.A.E. doivent être formulées en renseignant le dossier de demande (sur le site fédéral).

Il est prévu pour 2007 3 stages de formation du module 2 DEPVV – DECFCP l'activité de l'entraîneur :

- une formation au CREPS de BORDEAUX sur la méthodologie d'entraînement, la dernière semaine de juin,
- une formation au CREPS de MONTPELLIER sur l'analyse, l'observation et les nouvelles technologies.
- une formation au CREPS de BOULOURIS la préparation physique spécifique en volley-ball.

L'Université de CRETEIL a proposé sa collaboration pour la formation, en parallèle de ce qu'elle réalise avec le Rugby et le Basket. Pierre LABORIE rencontrera ses responsables le mardi 19 décembre 2006.

.../...

### 3/ LA FORMATION DES ENTRAINEURS

Tous les contenus des différents diplômes ont été mis à jour et sont consultables sur le site internet fédéral, page formation.

### 4/ VERIFICATION DES ENTRAINEURS EN ACTIVITE POUR LA SAISON 2006/2007

#### ADD et ADR entraîneurs de clubs

12 ADD – ADR entraînent dans les clubs nationaux.

Monsieur LABORIE informe :

- que cette activité n'est pas incluse à leur contrat passé avec la FFVB, la DTN les contrôle.
- Cela leur permet d'avoir un salaire plus intéressant.

Il est souhaitable que leur activité d'entraîneur n'empiète pas sur celle du développement.

### 5/ PENALITES 2003/2004

#### ○ 3FF - «ASPTT LAVAL »

La CCEE se refuse à étudier des dossiers si anciens. Les appels doivent être faits dans des temps codifiés réglementairement ou tout au moins raisonnables.

### 6/ PENALITES 2004/2005

#### ○ 3FF - « VB CORPS NUDES »

La pénalité de 550 euros est annulée Madame Anne-Laure DUVIVIER nous a fait parvenir la photocopie de son BEES 1 dans les délais demandé sur le PV n° 1.

#### ○ 1MB - « VB SENNECEY LE GD SAONE ET GROSNE »

La pénalité de 2 640 euros est maintenue : le rapport présenté par Monsieur Olivier DIGAIRE, ne correspond pas au contenu exigé.

#### ○ 1MB - « ST-LOUIS NEUWEG »

La pénalité de 2 520 euros est maintenue concernant Monsieur Darek BLONSKY. Ce dernier n'était pas en conformité avec le RGEN (*manque EF2*) pour les saisons antérieures.

### 7/ PENALITES 2005/2006

#### ○ PRO M - « MONTPELLIER UC »

La pénalité de 3 900 euros est maintenue. Monsieur Christian GRAS remplaçant Christophe PATRY en cours de saison, n'était pas en conformité avec le RGEN (*devait se recycler depuis 1995-1996, n'a que le BEES 1 et le BEES 2 pour encadrer un club PRO*).

#### ○ 2MB - « ST-MICHEL SPORT MARQUETTE VOLLEY-BALL »

La pénalité de 1 050 euros est supprimée, Monsieur J. François SCHAMPAN a régularisé sa situation. Il est donc en conformité avec les RGEN.

#### ○ 2MB - « BROSOLETTTE OLYMPIQUE REIMS »

La pénalité de 1 050 euros est maintenue. Monsieur Emmanuel CLERGET ne possède pas le BEES 1 et a été déclaré entraîneur sur 14 matchs.

#### ○ 2MC - « AGDE VOLLEY-BALL »

La pénalité de 550 EUROS est supprimée. Monsieur Serge GLEIZES a régularisé sa situation. Il est donc en conformité avec le RGEN.

#### ○ 3MB - « AS CALUIRE VB »

La pénalité de 550 Euros est maintenue. Monsieur Stéphane FAURE et Monsieur Roman FALCOT n'ayant pas régularisé leur situation (*pas fait de recyclage depuis 2002/2003 pour l'un et aucun diplôme pour l'autre*).

.../...

Date de rédaction : 04/12/2006

Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif du 09/12/06

Date de diffusion : 20/12/2006

Auteur : Jean-Charles BADIN

- **3MC - « CLUB OMNISPORT DE ST-DIZIER »**  
La pénalité de 400 euros est maintenue. Les entraîneurs mentionnés sur les feuilles de matchs : **Monsieur Pascal BAILLY** ne possède aucune qualification, **Monsieur Dimitri DROUJININSKI** aurait dû se recycler en 2005/2006, **Monsieur LISSY** aucun diplôme.
- **3MC - « VILLERS LES NANCY VB »**  
La pénalité de 375 euros est supprimée. **Madame Elise GENICOT** ayant fait preuve de sa qualification BEES 1, a régularisé sa situation.
- **3FA - « CLUB MARIGNANAIS »**  
La pénalité de 550 euros est supprimée. La CCEE valide le diplôme EF1 de **Monsieur Patrick ANDRE-GINOULHAC**. Il devra nous fournir une photo format identité avec son nom au dos pour l'établissement sa carte.
- **3FE - « LILLE UNIVERSITE CLUB »**  
La pénalité de 250 euros est supprimée. **Monsieur Pascale BLONDEAU** possède les qualifications exigées.
- **3FE - « AMIENS LONGUEAU METROPOLE VB »**  
La pénalité de 525 euros est maintenue. **Monsieur BEVILACQUA** a obtenu le BEES le 22 mai 2006 les pénalités relatives à son inscription sont supprimées, pour les autres matchs, **Mademoiselle CADART** est mentionnée comme joueuse et non comme entraîneur, de plus elle n'a obtenu le BEES que le 22 mai 2006.
- **3FH - « JURANCON »**  
La pénalité de 525 euros est maintenue. **Monsieur Laurent DUCLOS** aurait du se recycler depuis 2002/2003. Pas en conformité avec le RGEN.
- **3FH - « GRENADE VOLLEY BALL »**  
La pénalité de 550 euros est maintenue. **Monsieur Eric MAUGARD** n'ayant pas fait de stage de recyclage dans les temps.

## 8/ DEROGATIONS SAISON 2006/2007

- **PRO AM - « AVIGNON VB »**  
La CCEE accorde à **Monsieur José AMET** l'autorisation d'entraîner en « Pro A » pour cette saison.
- **3MB - « CSM CLAMART »**  
**Monsieur Jonathan SANTER** a fait son stage de formation professionnelle continue. Sa situation est régularisée. Il est donc en conformité avec le RGEN
- **3MF - « ST-NAZAIRE »**  
Compte tenu des changements de dates, la CCEE accorde à **Monsieur WENZLING** la possibilité d'aller valider son second module EF au pôle espoirs de BORDEAUX auprès de Monsieur Stéphane FAURE.
- **1F – «VB ROMANAIS »**  
La CCEE donne à **Monsieur Sébastien CLAUDON** une dérogation pour entraîner cette saison, il devra faire son rapport avant la fin de la saison 2006/2007.
- **1F – « AS SP ENTREMONT RIXHEIM »**  
Compte tenu de son accident, **Monsieur Stéphane SERRIERE** pourra faire son stage avec Madame Magali MAGAIL à l'ASPTT Mulhouse.
- **2FC - « ARAGO DE SETE »**  
**Monsieur Jérôme FRAISSE** ayant un contrat d'entraîneur, **Monsieur J. Michel PORTASSEAU** titulaire de l'EF 1 peut être mentionné comme entraîneur de l'équipe. Si **Monsieur Cédric CHARPENTIER** est mentionné, il devra obtenir son EF 1 avant la fin de la saison (art 55 RGEN)
- **2FC – ASPTT ST-RAPHAEL**  
Compte tenu des problèmes d'inscription au BEES à Lyon, la CCEE donne à **Monsieur Laurent CAUET**, une dérogation d'entraîner pour cette saison. Il devra régulariser sa situation en 2007.

.../...

Date de rédaction : 04/12/2006  
Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif du 09/12/06  
Date de diffusion : 20/12/2006  
Auteur : Jean-Charles BADIN

- **2FC – « CROIX D'ARGENT MONTPELLIER »**  
La CCEE n'accorde pas de dérogation à **Monsieur ARNAUD** (*entraîneur régional*) pour entraîner en N2F.
- **3FC - « US MEYZIEU VB »**  
La CCEE n'accorde aucune dérogation pour **MM Michel PINI et Robin LALLEMAND**. Application des règlements.
- **3FC – « DIJON TALENT VB »**  
La CCEE confirme à **Monsieur Xavier NICOLE** que son rapport doit être donné avant la fin de la saison 2006/2007 pour éviter les pénalités à son club.
- **3FD - « VANDŒUVRE NANCY VOLLEY”**  
La CCE demande à ce que **Monsieur Mohamed ABIDA** lui fournisse la photocopie de son diplôme BEES ou EF.
- **3FH - « JURANCON CHAPELLE ROUSSE »**  
La CCEE demande à **Monsieur Eric LAVILLE** de faire le stage de formation continue, le dimanche 18 mars 2006 – dans la zone technique N° 6 (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charentes).
- **3FH – « VC ORTHE »**  
La CCEE demande à **Madame Christiane LAVIE** de faire le stage de Formation Continue, le dimanche 18 mars 2006 - dans la zone technique N° 6 (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charentes).
- **3FF – « EF LAVAL »**  
**Monsieur BARDIN** en formation BE ne peut pas être considéré comme entraîneur de l'équipe de l'EF Laval.
- **Monsieur Gilles AUZOU**  
La CCEE lui précise qu'il doit finir sa formation EF2.
- **Monsieur Fabien GALLIOT**  
LA CCE lui accorde le droit de s'inscrire au stage EF1.

## 9/ DEMANDE VALIDATION D'ACQUIS D'EXPERIENCES

- **Madame Nataliya ANDROSENKA**  
Après étude de son dossier, la CCEE lui accorde le diplôme EF1. Elle devra nous fournir une photo format identité avec son nom au dos pour l'établissement sa carte.
- **Monsieur Pierre ANGELY**  
Il doit renseigner le dossier de candidature au DEPVB. Disponible sur le site fédéral afin que la CCEE l'étudie.
- **Monsieur Damien BENEIX**  
Au vue de son CV, et des formations suivies précédemment, la CCEE lui accorde le diplôme EF1. Il devra nous fournir une photo format identité avec son nom au dos pour l'établissement sa carte.
- **Monsieur Alain DARDENNE**  
La CCEE a pris connaissance du diplôme présenté. Elle précise qu'il doit faire une demande d'équivalence pour le BEES auprès du Ministère JSVA (*condition indispensable pour être salarié entraîneur en France*). Il doit également renseigner le dossier de candidature au DEPVB disponible sur le site fédéral, page formation, afin que la CCEE l'étudie.  
Le club sera pénalisé tant qu'il ne sera pas en règle.
- **Monsieur Benoît GORCE**  
Après étude de son dossier, la CCEE lui accorde le module « Perfectionnement du joueur » de l'EF1.
- **Monsieur Laurent KRAFFT**  
La CCEE lui accorde l'autorisation de s'inscrire aux stages EF1.
- **Monsieur Bernard SAINT-MARTIN**  
La CCEE lui accordera son diplôme EF 2 lorsqu'il aura suivi le module « Préparation physique » de l'EF2 à DIJON.

.../...

Date de rédaction : 04/12/2006  
Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif du 09/12/06  
Date de diffusion : 20/12/2006  
Auteur : Jean-Charles BADIN

- **Monsieur Didier MARION – 3FC « CONFLANS ANDREZY JOUY LE MOUTIER VB »**  
Au vue de son CV, la CCEE lui accorde le diplôme EF1. Il devra nous fournir une photo format identité avec son nom au dos pour établir sa carte.
- **Monsieur Lucas PIRIZ**  
La CCEE lui confirme qu'il a l'autorisation d'entraîner en LNV, mais que sa qualification DEPVB est assujettie à l'entraînement en LNV durant 3 saisons.
- **Monsieur Bernard SAYOL**  
La CCEE a étudié sa demande très favorablement. Il doit renseigner le dossier de candidature au DEPVB disponible sur le site fédéral, page formation, afin que la CCEE l'étudie.
- **Madame Françoise THEULE**  
La CCEE est très favorable à sa demande d'équivalence BEES 2. Monsieur LABORIE est chargé de l'assister dans sa demande auprès de la DRDJS de Montpellier.
- **Monsieur VANDESMALÉ**  
Au vu de son CV, la CCEE lui accorde le diplôme EF1. Il devra nous fournir une photo format identité avec son nom au dos pour établir sa carte.

## 10/ QUESTIONS DIVERSES

Suite aux demandes de l'université de Paris XI et de l'UFRSTAPS de Montpellier, sur les validations des étudiants en STAPS, la CCE émet un avis favorable à sa proposition.

La Direction des Formations proposera un modèle de conventionnement et la CCEE statuera sur la possibilité et le niveau de validation accordé au regard des programmes, volumes horaires et implications fédérales des enseignants.

## 11/ LISTES DIPLOMES ACCORDES – *Annexe 1*

- Module « jeune »'
- Diplômes EF1
- Diplômes EF2
- Diplômes EF3.



***Destinataires :*** Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des Commissions Centrales/Autre diffusion

Date de rédaction : 04/12/2006  
Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif du 09/12/06  
Date de diffusion : 20/12/2006  
Auteur : Jean-Charles BADIN

### Module EF « JEUNE »

- ABBOUB Ali
- ABIDA Sidi
- ARNAUD Frédérique
- BENEIX Damien
- BONHOMME Pascale
- CURCIC Nicolas
- DRUENNE Francis
- FOUCHET Emmanuel
- KIRSCHTEN Christophe
- LAVAL Laurent
- LE DRAOULEC Gaël
- LEBEAU Hervé
- LOGEAS Yves
- MAROUTEAU Serge
- MARTA Philippe
- MOLLINGER Jean-Luc
- PELLEGRIN Gilles
- PLASMAN Laurence
- TASSAN Hervé
- ZUZEK Roger

### Diplômes EF1

- BLAISE Julien
- MASSIGNAT Thomas
- MATTEI Nicolas
- MIRALES Pascal
- MURAVYOV Alexandre

### Diplômes EF2

- BARTHELEMY Olivier
- CHOLET Steve
- CLEMENT Christophe
- ENARD Cédric
- MERCHEZ Denis
- PIAZZETA Jaime
- PRZYBYLSKI Vincent
- ROY Fabien
- SORGATO Dominique

### Diplômes EF3

- MERHEB Elie
- POPOVA Petia

